RAM
Vall'âge
Tendre

L'écho des nounous

Année 2008, n°1

Avril, Mai et Juin 2008

DANS CE NUMÉRO :

Sommaire :





Edito

Ça y est, c'est fait !

Voilà le premier numéro du journal des assistantes maternelles de la Communauté de communes Marne Rognon.

Ce bulletin d'information destiné aux assistantes maternelles paraîtra tous les trimestres et vous sera envoyé par courrier.

Son objectif est de vous tenir informée des nouveautés ayant trait à votre profession.

Si vous souhaitez participer à sa rédaction, n'hésitez pas à me contacter au RAM.

Bonne lecture.

Isis Lugnier Rivot, animatrice du RAM.

La loi TEPA et les assistantes maternelles

La loi TEPA (pour le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat) est entrée en vigueur au 1er octobre 2007.

Cette loi prévoit, pour les assistantes maternelles, une exonération d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales salariales pour les heures complémentaires et majorées effectuées depuis le 1er octobre.

Toutefois, il semblerait que les assistantes maternelles, dont les parents (particulier employeur) bénéficieraient du complément libre choix du mode de garde de la PAJE ou de l'AFEAMA, ne soient pas concernées par cette exonération.

L'exonération d'impôt sur le revenu n'est quant à elle pas remise en question.

C'est pourquoi, afin de faire apparaître distinctement les heures complémentaires ou majorées des heures normales, le bulletin de salaire proposé par le RAM a dû être modifié.

L'employeur a en effet l'obligation de tenir un document détaillant la rémunération et les avantages accordés pour les heures concernées à disposition des inspecteurs du recouvrement, chargés du contrôle de l'application de la loi.

<u>Pour plus d'infos</u> :

Centre impôts service :

0820 32 42 52

ou

www.impots.gouv.fr (questions réponses loi TEPA)

www.urssaf.fr (espace particuliers : questions réponses sur la loi TEPA ou 0821 08 00 01

Pour obtenir le nouveau bulletin de salaire relatif à votre situation, contactez le RAM

Agenda

Rencontres pour les assistantes maternelles au RAM

- Mardi 15 avril à 20h30 : Réunion sur le calcul des impôts
- Mardi 13 mai à 20h30 : Atelier "Origami"
- Jeudi 19 juin à 20h30 : Atelier "Drawing Gum"

Rencontres pour les parents au RAM

Ateliers

Bébé mode d'emploi

- Jeudis 20 mars et 3 avril à 10h : groupe de parole sur l'allaitement maternel avec Cristelle Duquelzar, sage femme.
- Vendredis 16, 23, 30 mai, 6, 13 juin à 14h : massage bébé, 5 séances pour apprendre les bienfaits du massage avec Cristelle Duquelzar.

Prix : contacter le RAM.

Réunion pour la rédaction du prochain bulletin « L'écho des nounous »

- Jeudi 24 avril à 20h30 au Ram

ATTENTION

Le Ram sera fermé du lundi 7 au vendredi 11 avril.

Réouverture le lundi 14 avril.

Le point sur … le jeu

Selon l'âge des enfants, le jeu est perçu de manière différente.

Toutefois, quelque soit leur âge, il revêt divers aspects :

☞ un *aspect ludique* car le jeu est avant tout une **activité de plaisir**

☞ un *aspect matériel* car il implique dans la plupart des cas un objet extérieur (le jouet)

☞ un *aspect dynamique* car le jeu est une activité qui mobilise des énergies (physique et psychologique)

☞ un *aspect social* car le jeu en tant qu'activité répond à des règles (tricher ?) et se pratique souvent à plusieurs

☞ un *aspect éducatif* car le jeu permet à l'enfant de progresser à différents degrés (par imitation, par appropriation,…)

☞ enfin, un aspect psychologique puisqu'il « crée » de l'ordre (logique de réflexion du jeu, caractère compensatoire)

Alors n'hésitez pas !

1,2,3, partez !

Le prochain point sur… les 4 « jouer »

Impôts 2008

La déclaration des revenus 2007 arrive à grands pas.

Le RAM vous propose donc une réunion d'information le mardi 15 avril à 20h30 afin de vous préparer au prochain calcul relatif aux déductions accordées aux assistantes maternelles.

Cette réunion sera l'occasion de vous parler de la loi TEPA et des avantages qu'elles accorde aux assistantes maternelles pour les heures complémentaires et majorées. Elle vise aussi à vous informer des documents nécessaires au bon calcul du revenu à déclarer.

Recettes



Mixé frais abricot cannelle

(à partir de 4 mois)

- 180 ml de lait 2eme âge
- 1 mesure de céréales sans gluten (tout dépend de l'age de bébé)
- 2 abricots
- 1 pincée de cannelle

Faire tiédir le lait à feu doux, ajouter céréales et cannelle. Cuire 10 min env. en remuant et laisser refroidir.
Cuire les abricots coupés en morceaux dans un peu d'eau et à feu doux.
Mixer abricots et lait froid jusqu'à obtenir un mélange lisse.

Œufs durs aux miettes de thon

(enfants de 2 à 3 ans)

- 1 boîte de miettes de thon à la tomate (200 g)
- 4 œufs
- 2 tomates
- 1 cuillerée à soupe d'huile
- Persil, Sel

Faites durcir les œufs. Gardez-les au chaud. Lavez les tomates. Coupez-les en morceaux. Chauffez l'huile. Faites revenir les tomates, laissez-les fondre doucement. Salez. Lorsque le mélange est bien fondu, ajoutez les miettes de thon. Tenez au chaud. Épluchez les œufs durs. Coupez-les en deux. Disposez-les dans un plat. Recouvrez de sauce. Parsemez d'un hachis de persil.

Pour Bébé : un œuf ainsi préparé constitue un plat complet.

Retrouvez plein de recettes sur :

www.123boutchou.com

www;magic-recettes.com

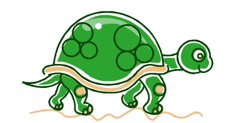
Petite comptine



La famille Tortue

Jamais on n'a vu,
Jamais on ne verra,
La famille Tortue
Courir après les rats.
Le papa Tortue
Et la maman Tortue
Et les enfants Tortue
Iront toujours au pas.

Comptine extraite de la revue : Toupie chansons, vol.27, printemps 2008



Retrouvez les comptines et les activités dans les revues consultables au relais

A faire avec les enfants

Manipulation

(à partir de 2 ans)

Comme vous l'avez peut être constaté, les enfants adorent jouer avec de la terre ou des cailloux, ce qui est souvent assez salissant.

Alors pourquoi ne pas essayer de manipuler des pâtes, de la semoule ou du riz,…

Dans une bassine, versez l'ingrédient de votre choix et donner aux enfants des cuillères, gobelets, passoires ou autres objets.

Bien sûr, votre présence reste indispensable afin d'éviter que les enfants n'ingèrent des grains.

Remplir, transvaser, vider, cette activité peut durer un petit moment. A vous de voir.

Retrouvez d'autres activités à réaliser dans les revues du RAM.

RAM

VALL'ÂGE TENDRE

50 Avenue de Lorraine

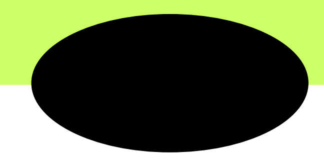
52 300 JOINVILLE

☎ 03 25 05 63 47

relais.marne.rognon@orange.fr

Animatrice :

Isis Lugnier Rivot



Ouverture du RAM

Lundi		Accueil individuel * 14h30 - 19h00
Mardi	Accueil collectif 9h00 - 11h30	
Mercredi	Permanence Téléphonique 9h00 - 12h00	Accueil individuel * 14h30 - 19h00
Jeudi		Accueil collectif 14h00 - 16h30
Vendredi	Accueil individuel * 8h30 - 13h00	
Samedi	9h30 - 12h00 le 1er samedi du mois	

** Pour éviter les désagréments de l'attente, il est préférable de prendre RDV*

Disponibilités des assistantes maternelles

L'une des missions du Relais Assistantes Maternelles est de mettre en contact les parents qui recherchent une assistante maternelle pour leur enfant et les assistantes maternelles qui ont des agréments disponibles.

Dans le courant du mois d'octobre 2007, le RAM a recensé auprès des assistantes maternelles de la Communauté de communes Marne Rognon les places disponibles.

Toutefois, les disponibilités varient constamment.

C'est pourquoi, vous ne devez pas hésiter à contacter le RAM pour actualiser vos disponibilités et permettre ainsi aux parents de visualiser de suite les possibilités d'accueil pour leur enfant.

Un tableau d'affichage à l'entrée du RAM regroupe l'ensemble des offres d'accueil sur le territoire de la Communauté de communes.



Petites annonces

Vous avez du matériel de puériculture à vendre,

Vous cherchez une poussette, un lit ou autre…

Contactez le RAM afin de passer votre annonce dans le prochain numéro.